



PICARDIE NATURE

Dossier de Presse

6 jeunes phoques vont retrouver la mer...



26 octobre 2014

Le HOURDEL (80)



Communiqué de Presse

Picardie Nature organisera ce dimanche 26 octobre 2014 à 11h00, la remise dans leur milieu naturel, la Baie de Somme, de 6 jeunes Phoques veaux-marins.

Cette opération est prévue afin de permettre la présence du public sans impact sur les phoques.

Ces jeunes phoques sont nés et se sont échoués en détresse en Baie de Somme au cours de l'été 2014, des suites d'une séparation prématurée mère-petit avant le sevrage. Ces animaux ont, au cours des trois derniers mois, été soignés au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Il s'agit bien là d'un retour normal d'animaux originaires de la baie de Somme, dans leur milieu naturel et nullement d'une introduction d'animaux.

Enjeux

L'enjeu est de remettre dans les meilleures conditions des animaux sauvages dans leur milieu tout en permettant au public et aux médias d'assister à cette opération toujours délicate.

Aussi compte tenu du grand intérêt et donc de l'affluence d'un large public ces dernières années (environ 1500 à 2000 personnes), l'association mobilise plus de 100 bénévoles afin de permettre que tout ce passe bien pour les phoques tout en permettant aux enfants et adultes de profiter de ce moment rare où l'homme rend à la nature ce qu'il a contribué à lui prendre par son impact .

Nous souhaitons également réduire l'empreinte écologique de cette manifestation en proposant des solutions alternatives à la voiture pour l'accès à la pointe du Hourdel, afin de réduire la pression des véhicules motorisés aux abords du site.

Moyens mis en œuvre

Accès au Hourdel

La pointe du Hourdel sera autorisée aux véhicules dans le respect des places de parking prévues à cet effet.

Nous recommandons de préférer les parkings extérieurs et de se rendre sur le lieu de relâcher des phoques à pieds afin de minimiser l'impact (écologique et pratique) d'un afflux de véhicules.

Nous vous recommandons de préférer les parkings extérieurs et de vous rendre sur le lieu de remise en milieu naturel des phoques à pieds, en covoiturage ou en vélo.

Trouvez sur ><http://www.ecomobilite-baiedesomme.fr>

► les Sites de co-voiturage permettant d'arriver en Baie de Somme.

Trouvez sur >[http://www.somme-nature.com/nature/...](http://www.somme-nature.com/nature/)

► la liste des locations de vélo

Trouvez sur ><http://www.ecomobilite-baiedesomme...>

► une suggestion de parkings, de stationnements

Sur la plage

Une centaine de volontaires-bénévoles de l'association baliseront un cordon de sécurité pour le bon déroulement du relâcher et la non perturbation des phoques.

Il sera demandé aux spectateurs de respecter ce cordon de sécurité, de rester silencieux à l'arrivée des animaux et lors de leur mise à l'eau.

Les chiens devront être tenus en laisse sur le haut du cordon de galets.

Point Presse

Un espace délimité sera réservé à la presse.

Les photographies se feront uniquement à distance (entre 50 et 100 mètres), aussi il vous est conseillé de prévoir des télé-objectifs.

Monsieur Patrick Thiéry, Président de l'association et Melle Laëtitia Dupuis, chargée de mission mammifères marins, seront disponibles en fin de relâcher pour répondre à vos questions.

Dossier de presse disponible sur le Site internet de l'association.

Contact

Laetitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

Courriel : laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Téléphone : 06 08 83 44 99

Site internet : www.picardie-nature.org

Cette action est permise grâce à l'investissement important en temps de nombreux bénévoles et aux donateurs et est soutenue financièrement par:



L'annexe phoques du centre de sauvegarde se situe sur un terrain mis à disposition par :



Sommaire

	page
L'association Picardie Nature	5
Programme d'étude et de protection des phoques	5
Statut des phoques	6
Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2013	6
Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde	8
Pour en savoir plus sur les phoques	8



L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

- ✓ Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- ✓ Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).
- ✓ Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- ✓ Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- ✓ Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Le Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme.

Statut des phoques

- Interdiction de chasse depuis 1972 en France
- Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
- Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur le convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
- - Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992
- Espèces inscrites à l'arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection.

Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2014

La Baie de Somme est un site important pour le Phoque veau-marin, les effectifs dénombrés à marée basse sont les plus importante de France métropolitaine. Les effectifs maxima annuels de phoques en baie de Somme sont observés en été, période de reproduction et de mue de cette espèce. Au cours de l'été 2014, au maximum 394 Phoques veaux-marins ont été recensés. On estime que la baie de Somme accueille 60% de la population française, les autres sites les plus fréquentés étant la baie du Mont-Saint-Michel et la baie des Veys.

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXème siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXème. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêche sur nos côtes. **Elle s'est spontanément reconstituée dans les année 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales.** C'est depuis 1986 que l'on peut de nouveau observer des phoques veaux-marins régulièrement en baie de Somme, une dizaine de phoques étaient présents à l'époque. Quelques années plus tard, en 2000, on en dénombrait au maximum 74 et en 2010 : 279 individus. Depuis 2 ans, le taux de croissance de la population diminue puisqu'il était en moyenne de +14,6 % par an de 2000 à 2012, il était de +5,95 % entre 2012 et 2013 et il est de +0,5 % cette année.

Des naissances de Phoques veaux-marins sont observées, chaque année, en baie de Somme depuis 1992. Les mises bas ont lieu une fois par an, de juin à la mi-juillet. C'est

aussi la pleine période d'activités touristiques.

Les activités se multiplient : promenades, sorties équestres, sports nautiques ou passages d'avions de tourisme. Pratiquées lorsque les phoques sont sur le sable, elles peuvent entraîner une mise à l'eau des animaux (c'est ce que l'on appelle un dérangement), notamment sur des couples mère-petit en allaitement.

Un dérangement peut provoquer une séparation prématurée de la mère et de son jeune. Cet individu, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage.

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle. Picardie Nature intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.

Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel.

Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 12 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids : un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 12 kg à l'échouage). Une fois accueilli au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 30 kg.

Afin d'éviter les mises à l'eau des groupes de phoques en période estivale, Picardie Nature recrute des écovolontaires bénévoles dans le cadre de notre action « surveillance estivale des phoques de la baie de Somme ». Ils interceptent et sensibilisent les personnes ayant une activité dans la zone d'estran située entre 300 et 500 mètres de la colonie de phoques. Ils participent également au suivi scientifique de la population de phoques. De plus, ils animent des points d'observation des phoques depuis la côte, des balades à la découverte des phoques, des conférences et une exposition itinérante ; tout cela gratuitement à l'attention du public.

Cet été, la surveillance estivale s'est tenue du 7 juin au 30 août. Pendant 12 semaines, les bénévoles se sont relayés pour assurer une présence sur le terrain de 10 à 16 personnes par jour. Pendant leur présence, **les écovolontaires ont réalisé 314 interventions, interceptant et sensibilisant au total 1062 personnes, utilisant l'estran situé proche des zones de repos des phoques ; cela pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse.**

Au cours de l'été, **102 mises à l'eau précipitées des phoques ont été observées**, celles-ci ayant été provoquées à 54,9% par des activités terrestres (principalement des promeneurs et des cavaliers), à 43,2% par des activités nautiques (principalement des kayakistes) et 1,9% par des activités aériennes.

Des animations gratuites sont proposées au grand public pour le sensibiliser à la présence des phoques, de leur rythme de vie et de leur environnement. **247 animations** (sorties avec un guide, points d'observation des phoques et expositions/conférences itinérantes) ont ainsi été proposées au cours de l'été.

Elles ont permis de sensibiliser 39 065 personnes.

Sur les 80 naissances répertoriées au cours de cet été 2014 en baie de Somme, 16 jeunes se sont échoués sur le littoral picard avant d'être sevrés naturellement (chez le Phoque veau-marin, le jeune est allaité pendant 25 jours); ce qui représente 20% des jeunes nés.

Parmi ces 16 Phoques veaux-marins échoués non émancipés, 12 étaient vivants. Il s'agissait d'animaux âgés de quelques heures à 5 jours qui se sont échoués en baie de Somme (Le Crotoy, Le Hourdel...). Un n'a pas été revu. Les autres animaux ont été amenés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage.

6 des Phoques veaux-marins actuellement au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature présentent aujourd'hui les conditions de retour dans leur milieu naturel.

6 Phoques veaux-marins nés en baie de Somme, découverts échoués en détresse, soignés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature, vont retrouver leur milieu naturel le dimanche 26 octobre à 11h15 depuis la digue de galets du Hourdel.

Afin de les identifier une fois dans leur milieu, ils seront munis d'une plaque colorée collée sur la tête. Celle-ci permettra d'apprécier leur intégration à la population de Phoques veaux-marins. Ils seront également équipés d'une bague blanche, numérotée et répertoriée, qui permettra de les identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

Chaque année, une thématique est donnée pour nommer les phoques qui intègrent le centre de sauvegarde, en 2014 il s'agit de noms de fleuves, ainsi nous avons aidé les phoques : Danube, Oural, Mississippi, Garonne, Tamise, Nil, Maroni, Volga, Minho, Léna, Tana, Authie et Limpopo.

Les séparations prématurées mère-jeune peuvent être engendrées par de mauvaises conditions météorologiques mais, sont plus souvent, la conséquence d'une mise à l'eau du groupe de phoques causée par la proximité d'une activité humaine.

Pour pallier ces dérangements, les écovolontaires vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer.

Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde

Une annexe au centre de sauvegarde de la faune sauvage, installée sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a permis d'accueillir les phoques échoués vivants qui nécessitaient des soins avant d'être remis en milieu naturel.

Cette activité, complexe à mettre en place et à faire fonctionner, a mobilisé (et mobilise encore !) des salariés et des bénévoles de l'association depuis près de 3 mois. Elle est possible grâce à l'aide financière de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, le Conseil Général de la Somme et du Fond Européen de Développement Régional.

L'annexe phoque du centre de sauvegarde accueille actuellement 9 phoques échoués sur le littoral Picard.

Pour en savoir plus sur les phoques observés sur le littoral Picard

- consultez notre dossier technique « les mammifères marins de notre littoral » : études en cours, dynamique des populations, informations sur les échouages... Ce document est téléchargeable depuis notre site internet : <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article2524>
- consultez les derniers chiffres : dénombrements, échouages... sur notre page Les dernières nouvelles de la colonie, depuis notre site internet : <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article469>